

Compte rendu de discussion de l'AG d'AMAPapille du 2 avril 2019

Les permanences lors des distributions :

- il est rappelé aux AMAPiens qu'ils ont la possibilité de participer à la mise en place (18h15-18h45) et au rangement (19h30-19h45) de la distribution
- une feuille d'inscription est disponible
- une notice d'accompagnement devrait être mise en place (cf actions)

La distribution

- le mode de distribution autonome est le principe de fonctionnement de l'AMAP
- points de vigilances
 - quelques erreurs de distributions ont été constatées et corrigées (sur les oeufs, pains)
 - le démarrage de la nouvelle saison est toujours une période de transition pendant laquelle chacun doit être vigilant à bien prendre ce à quoi il prétend
- modifications pouvant être envisagées pour faciliter son déroulement
 - il est souhaité que les AMAPiens préparent leurs contrats à domicile et viennent avec les contrats et leurs chèques (les contrats sont disponibles sur le site AMAPILLE)
 - mise à jour/simplification des contrats à prévoir (cf actions)

Le bureau : nos outils et nos rôles

- il est noté que des améliorations doivent être apportés à la gestion de la mailing list pour informer les AMAPiens
- il apparaît globalement un besoin de plus d'informations
- l'AMAP ne dispose pas d'un réel bureau (ce n'est pas une association, nous sommes hébergés par la MJC)
- les personnes souhaitant s'impliquer ou simplement donner ponctuellement un coup de main, faire des suggestions, sont les bienvenus

Comment mieux faire connaître notre AMAP ?

- il est rappelé que l'AMAP dispose d'un site web: <http://www.amapapille.bio/>
- il est rappelé que l'AMAP est maintenant membre de l'association des AMAP d'Armorique
 - les bonnes volontés sont souhaitées pour aller représenter AMAPapille à l'occasion
 - leur venue sera peut être programmée à la MJC un mardi
- à la période de transition des contrats, il est proposé de mener des actions de communication pour accueillir de nouveaux adhérents
- l'AMAP compte 40 membres, dont environ 30 paniers. La capacité de production permettrait d'atteindre environ 50 paniers
- une démarche a été proposée par Matthieu de se rapprocher d'un hébergeur de données locales (GozData) pour migrer le site actuel (chez OVH) vers cet hébergeur (<https://gozdata.log.bzh/>)
- la participation de l'AMAP à la journée de la MJC (22 juin) pour se faire connaître des voisins
- il a été proposé de faire une distribution sur le parvis extérieur de la MJC
- quelle relation avec les étudiants ?
 - contacter les associations étudiantes pour promouvoir ?

Quelle place concernant la solidarité dans notre AMAP ?

- une discussion a été engagée autour de la démarche solidaire des membres de l'AMAP

- il est rappelé que les paniers non-récupérés sont distribués au centre social
 - quel est leur retour ?
 - proposer de les faire venir à l'occasion pour discuter avec les AMAPiens ou au centre social
- faire une tarification solidaire ? / tarif dégressif ?
 - comment le faire sans impacter les producteurs ?
 - suggestions
 - réalisation d'un pot commun
 - sur-cotisation AMAP
 - réaliser des actions (type « vente de gâteaux ») pour abonder dans une caisse solidaire
 - il faudrait prendre contact avec les AMAP d'Armorique pour récupérer des informations sur les démarches existantes
- financer des paniers solidaires supplémentaires
- proposer des possibilités de faire des paiements en plusieurs fois (avances à la charge de l'AMAP)

Les produits

- notre boulanger nous propose des yaourts de brebis bio (certifiés Ecocert) en pots de 400g (2€90 par pot)
- un sondage rapide à main levée a été effectué pour juger l'intérêt du principe
- une dégustation devra être organisée ou un contrat d'essai

Nos actualités :

- proposition de participation à l'Ecowalk
- retour sur la rencontre avec une étudiante en Master 2 d'Agrocampus Ouest (en lien avec le point « solidarité »)
- demande de promotion de produits
 - il faudrait établir des critères sur les pubs que l'AMAP souhaite relayer

Questions diverses et suggestions

- une journée chez les producteurs (effeuillage, pizza) est programmée pour le 29 juin
 - réalisation d'une affiche d'information à prévoir

Post-it collectés

- laisser le pain solidaire pour le centre aéré le mercredi
- organisation d'un système d'échange de panier pour les vacances
- de préférence utiliser les mails pour communiquer toutes les infos
- contacter les associations étudiantes pour promouvoir l'AMAP
- trouver un hébergeur web indépendant
- proposer des paniers pour les étudiants (1/2 panier ou paiement au mois)

Actions à mener

Chacun est invité à participer à l'une ou l'autre des actions selon ses envies

Mise à jour de la *mailing-list*

Mise à jour/simplification des contrats

Action « communication » intra-AMAP

- réalisation d'une notice d'accompagnement des "permanences de distribution"
- annonce de la journée du 29 juin

Action « Communication » hors AMAP

- réalisation de supports de communication

- flyer (récupérer l'existant auprès de la MJC)
- aide pour le site web
- aide à la réalisation de contenus
- contact avec les étudiants

Réflexion sur les "actions solidaires"

Réflexion sur les « échanges de paniers »